



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions → TPSGC
See herein for bid submission
instructions/
Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
10th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto
Ontario
M2N 6A6

Title - Sujet RFI - Design Build Standing Offers	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP008-210016/A	Date 2020-04-30
Client Reference No. - N° de référence du client 20210016	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWL-041-2519
File No. - N° de dossier PWL-0-43002 (041)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-22	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chan, Ricky	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl041
Telephone No. - N° de téléphone (647) 530-7185 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR)

Offres à commandes en matière de conception- construction pour l'aménagement de bureaux



Table des matières

1	CONTEXTE.....	4
2	OBJET DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	5
3	NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	5
4	OFFRE À COMMANDES EN MATIÈRE DE CONCEPTION-CONSTRUCTION	6
4.1	Portée des travaux/des services	6
4.2	Type de travail	6
4.3	Base de paiement	7
5	APPROCHE d'APPROVISIONNEMENT PROPOSÉE.....	8
5.1	Demande d'offre à commandes (DOC)	8
5.2	Procédure proposée pour les commandes subséquentes et rotation	8
6	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE	9
7	RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS	9
8	INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES RÉPONDANTS	9
8.1	Format des réponses	9
8.2	Coûts des réponses	9
8.3	Traitement des réponses	10
8.4	Demandes de renseignements	10
8.5	Présentation des réponses	10
	ANNEXE A – RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS.....	11
	ANNEXE B – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	14

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DR) CONCERNANT DES OFFRES À COMMANDES EN MATIÈRE DE CONCEPTION-CONSTRUCTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'IMMEUBLES DE BUREAU FÉDÉRAUX À L'ÉCHELLE DU CANADA

1 CONTEXTE

La Direction générale des biens immobiliers (DGBI) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) gère l'un des portefeuilles immobiliers les plus importants et diversifiés au pays et offre des services immobiliers aux ministères et organismes fédéraux. SPAC fournit des espaces de bureau, dont la superficie totale est de 6,1 millions de mètres carrés (m²), à l'échelle nationale, en tant que programme du gouvernement, pour appuyer les activités de 99 ministères et organismes du gouvernement fédéral. Le portefeuille immobilier de SPAC comprend 1 524 sites et comporte un amalgame de locaux appartenant à l'État, loués ou obtenus par achat-bail. SPAC fournit des services de gestion de projet au sein de son propre portefeuille immobilier et, à titre de service optionnel, aux autres gardiens du gouvernement fédéral. Le portefeuille immobilier de l'ensemble du gouvernement du Canada, détenu par 72 ministères, organismes et société d'État, comprend quelque 37 000 immeubles (y compris les baux) et représente une superficie totale d'environ 27 millions de m².

Depuis 1998, SPAC assure la prestation de services intégrés de planification, de conception, de construction et de gestion de projets par l'entremise de trois générations de contrats de services de gestion immobilière et d'exécution de projets pour ces biens immobiliers, dont la portée et les améliorations augmentent au fil des générations successives. La génération actuelle est composée de six contrats attribués partout au Canada, appelés contrats Biens immobiliers 1 (BI-1), qui fournissent une gamme complète de services immobiliers pour 3 800 biens appartenant ou loués à SPAC ou à d'autres ministères gouvernementaux (ce qui représente une superficie totale d'environ de 4,5 millions de m²). En plus des services assurés dans le cadre des contrats BI-1, SPAC continue d'offrir des services d'appui aux projets, y compris des services de planification, de conception, de construction et de gestion de projet, dans le cadre de contrats distincts faisant appel à des approches contractuelles traditionnelles (offres à commandes, demandes de propositions, invitations à soumissionner, etc.).

Depuis les quelques dernières années, SPAC étudie la possibilité d'établir de nouvelles méthodes de passation de contrats ou de modifier les méthodes existantes pour accroître sa capacité de réalisation de projets. La présente demande de renseignements (DR) fait suite à deux DR en ce sens qui ont été publiées pour envisager la possibilité d'intégrer des services qui, traditionnellement, étaient acquis séparément. La DR relative aux contrats Biens immobiliers-N (EP008-152053/C), fermée le 29 mars 2019, visait à obtenir des renseignements sur la manière dont des services immobiliers précis sont fournis par l'industrie. La DR relative aux services de planification de projets et de consultation et aux services d'exécution de projets (EP008-193269/A), fermée le 9 août 2019, visait à obtenir des commentaires sur une nouvelle approche de sollicitation et de passation de marchés pour les services liés aux projets.

En se fondant sur les commentaires de l'industrie et sur l'évolution de l'environnement gouvernemental, SPAC envisage la création d'offres à commandes en matière de conception-construction pour la réalisation d'une gamme complète de projets d'aménagement de bureaux dans la région de la capitale nationale et possiblement dans tout le Canada. Le Ministère cherche à obtenir des renseignements auprès de répondants qui s'intéressent, individuellement ou dans le cadre d'un consortium ou d'une coentreprise, à un ou plusieurs aspects de l'approche proposée. La portée des travaux dans le cadre des offres à commandes comprendra les phases de conception et de construction et, peut-être, la fourniture et l'installation de mobilier et d'infrastructure des technologies de l'information.

Par ces offres à commandes, SPAC cherche à atteindre les résultats suivants :

- réalisation du projet dans son intégralité (conception et construction), ce qui réduit la durée totale du projet et augmente la qualité générale des travaux tout en atténuant le risque global du projet;
- prise en charge et gestion des risques par les parties les mieux placées pour le faire;

- cohérence dans la réalisation du programme de travail à effectuer dans le cadre de cet arrangement en raison du recours à des fournisseurs qualifiés;
- efficacité accrue dans l'attribution des lots de travaux;
- augmentation de la capacité globale d'exécution des projets;
- certitude à l'égard des coûts, y compris un prix fixe ou un prix unitaire dans la mesure du possible.

Les estimations pour les différents lots de travaux d'aménagement (y compris la conception et la construction) varient, mais les maximums sont estimés jusqu'à 60 millions de dollars (taxes comprises) par projet. Les divers projets se déroulent généralement dans le même immeuble de bureaux ou complexe et sur un ou plusieurs étages. SPAC envisagerait la possibilité de présélectionner différents groupes de concepteurs-constructeurs en fonction d'échelles de coûts séparées par les valeurs des travaux de construction (p. ex. moins de 10 M\$, de 10 à 25 M\$, de 25 à 60 M\$). Ces chiffres sont fournis à titre indicatif seulement et ne reflètent aucun engagement concernant les possibilités qui seront offertes ou les contrats qui seront octroyés.

2 OBJET DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

La présente demande de renseignements vise à :

- a) obtenir des renseignements et des commentaires de l'industrie sur cette question uniquement pour le compte de SPAC;
- b) obtenir des idées liées à l'approche proposée dans le but de réaliser des gains d'efficacité et des économies de coûts au profit des Canadiens;
- c) évaluer l'intérêt et l'état de préparation de l'industrie;
- d) comprendre les répercussions que cette approche pourrait avoir sur l'industrie.

Les répondants peuvent formuler d'autres hypothèses afin de mieux définir leurs réponses dans leur contexte ou de les clarifier davantage. Ces hypothèses, quelles qu'elles soient, devraient être clairement définies.

Vos réponses aux questions suivantes dans l'annexe A aideront le Ministère à déterminer en quoi cette approche intégrée pour la réalisation de projets est fondée et applicable pour des projets d'aménagement de bureaux.

3 NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. La DR et toutes les réponses à celle-ci n'obligent ou n'engagent aucunement le Canada à publier une demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) pour les services de conception-construction ou à attribuer un contrat à un répondant. Une réponse à cette DR n'empêchera pas les répondants de participer à un processus d'approvisionnement ultérieur. La présente DR vise simplement à solliciter les commentaires de l'industrie à l'égard des sujets et questions qui y sont décrites. Toutefois, le Canada n'est pas tenu d'accepter les suggestions ou d'incorporer les commentaires reçus au moment d'élaborer l'éventuel appel d'offres.

4 OFFRE À COMMANDES EN MATIÈRE DE CONCEPTION-CONSTRUCTION

4.1 Portée des travaux/des services

Pour la réalisation efficace des divers projets d'aménagement de bureaux à l'échelle du Canada, le concepteur-constructeur fournira tous les travaux et les services suivants :

- services d'administration, de contrats et de gestion en conception-construction;
- conception;
- construction, y compris les possibilités relatives au mobilier et aux infrastructures des technologies de l'information;
- mise en service;
- travaux après la construction.

Le concepteur-constructeur sera également responsable de la fourniture et de l'acquisition de tous ses biens, services et travaux de construction en sous-traitance, le cas échéant.

Tout en respectant les normes et lignes directrices du gouvernement du Canada et de SPAC ainsi que l'énoncé de projet de SPAC, le concepteur-constructeur, à titre d'expert en matière de planification et de mise en œuvre des travaux de conception et de construction, doit :

- fournir des travaux et des services complets et continus en matière de planification, d'analyse, de gestion et de mise en œuvre, de l'attribution du contrat jusqu'à la réception d'un certificat d'achèvement approuvé ou signé pour toute la durée de chaque projet;
- fournir des services de conception, y compris l'élaboration de la conception, la préparation des plans et des devis, et les services pendant et après les travaux de construction;
- établir l'ordre de priorité des services de conception, plans et devis des éléments et des travaux de construction afin d'optimiser le calendrier du projet afin que celui-ci ait la durée la plus courte possible;
- fournir des services et des travaux de conception-construction qui comprennent des rappels et des réparations exigés en vertu d'une garantie jusqu'à l'expiration de la période de garantie;
- exécuter les tâches d'un constructeur, c'est-à-dire administrer, coordonner et contrôler les contrats octroyés aux sous-traitants et aux fournisseurs, y compris ceux attribués à d'autres fournisseurs auxquels le Canada pourrait faire appel pour la prestation de services ou la réalisation de travaux sur les sites du projet;
- assurer la coordination avec l'autorité de contrôle du bâtiment dont l'immeuble relève, y compris l'entrepreneur BI-1, Brookfield Solutions Globales Intégrées, au besoin pour les questions de santé et sécurité, le contrôle de l'accès, la surveillance de la mise en service et d'autres exigences connexes;
- collaborer activement avec l'équipe de projet de SPAC pour établir et maintenir une culture de collaboration interactive du projet, en accordant la priorité à la prise de décisions dans le cadre du projet.

4.2 Type de travail

Les Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada fournissent des lignes directrices et des orientations sur l'aménagement des locaux à bureaux du gouvernement du Canada aux employés des Services immobiliers de SPAC et aux spécialistes des locaux des ministères et organismes fédéraux et du secteur privé qui travaillent avec SPAC sur des projets de conception du milieu de travail. Les normes s'appliquent à tous les locaux à bureaux fournis aux ministères et organismes pour lesquels SPAC administre des locaux à bureaux. Les travaux d'aménagement sont exécutés conformément aux Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada, au Guide de conception du Milieu de travail GC (le Guide) obligatoire et au Cahier de planification des locaux du Milieu de travail (le Cahier). Le Guide, le Cahier et les outils connexes du processus de conception sont inclus dans la feuille de route pour la conception du milieu de travail du GC. À titre de référence, l'annexe B.1 contient les Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada, tandis que l'annexe B.2 contient la feuille de route pour la conception du milieu de travail du GC, qui comprend le Cahier et le Guide.

Les travaux d'aménagement qui seront mis en œuvre dans le cadre de telles offres à commandes pourraient inclure (sans s'y limiter) :

- la démolition d'espaces existants, y compris le traitement de substances désignées;
- tout aménagement architectural, mécanique et électrique des locaux; cela pourrait comporter des travaux de construction intérieure (p. ex. murs, portes, armoires/menuiserie), de finition intérieure (p. ex. planchers, plafonds) et des services (p. ex. CVCA, alimentation électrique, protection contre les incendies);
- le raccordement des systèmes des locaux aménagés aux systèmes de l'immeuble de base;
- les travaux requis par suite de la modification ou de la modernisation des codes de sécurité des personnes, de sûreté et du bâtiment dans les locaux aménagés;
- l'aménagement et la coordination de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices, y compris la coordination de l'infrastructure et des conduits pour les technologies de l'information;
- la fourniture et l'installation du mobilier, des cloisons mobiles, etc. pour les points et les postes de travail requis;
- le remplacement, la modification et l'installation d'équipements ou de systèmes de base de l'immeuble, notamment des systèmes mécaniques, électriques et de sécurité des personnes.

Les travaux nécessiteront divers corps de métiers et spécialités. Certains travaux pourraient être réalisés dans des secteurs ayant une finition et une valeur patrimoniale importante qui devront être protégés en tout temps. Des travaux pourraient se faire dans des locaux occupés et sécurisés pour lesquels il faudra prendre des mesures particulières afin de limiter les répercussions sur les occupants et assurer la coordination avec les activités d'exploitation et d'entretien de l'immeuble. SPAC s'attend à ce que l'exécution soit de haute qualité tout au long du contrat, et tous les travailleurs devront détenir la cote de sécurité appropriée. Le temps constituera un facteur clé dans la réalisation des projets. Cet arrangement ne sera pas utilisé pour la construction de nouvelles installations d'envergure.

4.3 Base de paiement

Pour faciliter la création d'une base de paiement cohérente pouvant être appliquée à toutes les commandes subséquentes, SPAC envisage, pour la demande d'offres à commandes (DOC) proposée, de présenter un énoncé de projet pour un projet prévu. Cet énoncé donnera les détails sur les services requis et des renseignements sur le site du projet. Les travaux inclus sont décrits au point 4.2 ci-dessus, exception faite du remplacement, de la modification ou de l'installation des équipements ou systèmes du bâtiment de base. Il s'agira d'un projet représentatif qui respecte les exigences d'aménagement habituelles de SPAC et qui constitue, dans le contexte actuel, un projet d'aménagement type qui pourrait être réalisé dans le cadre de la DOC. Aux termes de la DOC, il est prévu que les soumissionnaires soient appelés à fournir des prix pour l'ensemble du projet représentatif ainsi qu'une ventilation pour chaque partie des travaux. Le coût de l'ensemble des travaux sera divisé par le nombre total de mètres carrés du site de projet pour obtenir un prix unitaire au mètre carré. Ce prix unitaire servira par la suite non seulement aux fins d'évaluation de la DOC pour déterminer qui se verra attribuer des offres à commandes, mais aussi pour déterminer le prix total des futures commandes subséquentes à l'offre à commandes pour cette partie des travaux pour divers sites de projet.

Par exemple, si le prix unitaire total pour le site A, qui est le projet représentatif de la DOC, est de 1 000 \$ par mètre carré dans la proposition du soumissionnaire et que la superficie totale du site B, qui est le projet de la commande subséquente, est de 5 000 mètres carrés, le coût estimatif total pour cette partie des travaux serait de 5 000 000 \$.

Si SPAC détermine qu'il y a plus d'un projet représentatif, il sollicitera plusieurs taux unitaires.

SERVICES REQUIS (EXEMPLE)

Besoin	Prix de lot ferme
Gestion de projet – Administration	
Conception	
Démolition	

Travaux sur le site de l'immeuble, fondation et ossature	
Construction intérieure	
Systèmes électriques	
Systèmes mécaniques	
Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, protection contre l'incendie	
Fenêtres et signalisation	
TI/Télécommunications	
Prix total (A)	
Superficie totale applicable (m²) (B)	Fourni par SPAC dans un projet représentatif
Prix unitaire total au mètre carré (A ÷ B)	

En plus de la partie à taux unitaire des travaux susmentionnés, le coût des autres travaux décrits dans le présent document sera négocié sur une base forfaitaire pour chaque commande subséquente. Il pourrait s'agir des travaux suivants :

- le remplacement, la modification et l'installation d'équipements ou de systèmes de base de l'immeuble, notamment des systèmes mécaniques, électriques et de sécurité des personnes;
- le traitement, l'enlèvement et l'élimination de substances désignées (p. ex. amiante, matériaux contenant de l'amiante, surfaces peintes au plomb);
- les travaux qui dépassent ceux décrits dans la norme d'aménagement donnée ou qui ne relèvent pas de celle-ci; par exemple, les exigences de sécurité propres aux locataires, les espaces à usage spécial et les espaces de travail hors-norme.

Le prix total aux fins de la commande subséquente du projet sera donc la somme du coût unitaire (c.-à-d. le prix unitaire X de la superficie du projet d'aménagement) et du prix forfaitaire.

5 APPROCHE d'APPROVISIONNEMENT PROPOSÉE

5.1 Demande d'offre à commandes (DOC)

Une DOC sert à solliciter des offres d'entreprises (en l'occurrence, des concepteurs-constructeurs) pour l'établissement d'une offre à commandes. Une offre à commandes n'est pas en soi un contrat. Un contrat distinct est établi chaque fois qu'une commande subséquente pour la fourniture de services est présentée dans le cadre d'une offre à commandes. Lorsqu'une commande subséquente est passée, le Canada s'engage sans condition à accepter l'offre du concepteur-constructeur pour la fourniture des services décrits dans l'offre à commandes. La responsabilité du Canada est limitée à la valeur réelle des commandes subséquentes passées par les utilisateurs désignés durant la période de validité de l'offre à commandes.

Seuls les détenteurs d'offres à commandes recevront des commandes subséquentes dans le cadre de l'offre à commandes.

5.2 Procédure proposée pour les commandes subséquentes et rotation

Les services seront commandés conformément à la procédure suivante :

Le représentant du Ministère déterminera la portée des services à fournir. Pour chaque commande subséquente, des concepteurs-constructeurs seront pris en compte au moyen d'un système de répartition informatisé. Ce système consignera toutes les commandes subséquentes attribuées à chaque concepteur-constructeur retenu et tiendra à jour un cumul de la valeur en dollars des commandes attribuées. Le système comportera pour chaque concepteur-constructeur un pourcentage idéal de répartition des travaux. Voici un exemple de pourcentage de

répartition des travaux : 34 % des travaux seront confiés au concepteur-constructeur s'étant classé premier, 24 % au concepteur-constructeur s'étant classé deuxième; 19 % au concepteur-constructeur s'étant classé troisième; 14 % au concepteur-constructeur s'étant classé quatrième; et 9 % au concepteur-constructeur s'étant classé cinquième. Dans l'éventualité où le processus ne permettrait pas de retenir le nombre souhaité de concepteurs-constructeurs, le pourcentage de travaux non attribué sera réparti entre les offrants qui restent selon la formule suivante, arrondi au pourcentage le plus près :

$$\% \text{ de la répartition révisée} = \frac{\% \text{ préétabli}}{100 \text{ moins le } \% \text{ non réparti}} \times 100$$

Pour chaque nouvelle commande, le concepteur-constructeur qui n'aura pas atteint le pourcentage idéal de répartition des commandes préétabli par rapport aux autres concepteurs-constructeurs se verra attribuer cette commande subséquente suivante.

6 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

La présente DR ne comporte aucune exigence en matière de sécurité. Toutefois, si une DOC est publiée, il est fort probable que certaines commandes subséquentes à l'offre à commandes exigent des offrants et de leur personnel qu'ils possèdent une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) de niveau FIABILITÉ ou une attestation de sécurité d'installation (ASI) de niveau SECRET délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de SPAC.

L'offrant qui n'a pas le niveau de sécurité précisé ci-dessus peut enclencher le processus d'autorisation de sécurité en communiquant avec la personne responsable de la DR en utilisant les coordonnées fournies dans la section 8.4. Veuillez noter qu'en raison de la COVID-19, il peut y avoir des retards dans le traitement des demandes d'autorisation de sécurité.

7 RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

VEUILLEZ CONSULTER L'ANNEXE A.

8 INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES RÉPONDANTS

8.1 Format des réponses

- a) Format : Les répondants sont priés de faire parvenir une version électronique de leur réponse par courriel directement à l'autorité contractante, préférablement en format de document portable (format PDF).
- b) Page couverture : Les répondants doivent indiquer sur la page couverture le titre de la réponse, le numéro de la demande de soumissions, leur nom officiel complet ainsi que leurs coordonnées.
- c) Langue : Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

8.2 Coûts des réponses

Le gouvernement du Canada ne remboursera pas les dépenses engagées par les répondants pour répondre à la présente DR.

8.3 Traitement des réponses

- a) Utilisation des réponses : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le gouvernement du Canada pourrait s'en servir pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement et des politiques connexes. Le gouvernement du Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DR. Cependant, il pourrait également, à son entière discrétion, examiner des réponses reçues après cette date.
- b) Confidentialité : Les réponses resteront confidentielles, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*, et seront conservées en vue d'appuyer l'élaboration à l'interne de documents et de décisions de planification, et peut-être d'une éventuelle DOC ou demande de soumissions. Toutes les constatations rendues publiques seront formulées de manière à protéger les renseignements délicats sur le plan commercial, conformément aux politiques fédérales. Les réponses ne seront pas retournées.

8.4 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le gouvernement du Canada ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements ou ne diffusera pas nécessairement les réponses à tous les répondants éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la DR pourront les poser à la personne responsable de la DR précisée ci-dessous :

RESPONSABLE DE LA DR

La personne responsable de la DR est :

Responsable de la DR : Ricky Chan
Adresse électronique : ricky.chan@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Téléphone : 647-530-7185

8.5 Présentation des réponses

Les réponses à la présente DR seront acceptées jusqu'à 14 h, HAE, le 22 mai 2020.

Tout commentaire concernant la demande de renseignements doit être transmis électroniquement (par courriel) à la personne responsable de la DR. Les renseignements reçus après la date de clôture seront examinés uniquement dans la mesure du possible, selon l'opinion exclusive du Canada, en fonction de l'état d'avancement des travaux au moment de recevoir ces renseignements.

Le Canada peut demander de clarifier les réponses écrites reçues et pourrait communiquer avec le répondant à tout moment après la réception de la réponse pour demander des précisions.

ANNEXE A – RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

Dénomination sociale de l'entreprise et nom commercial :					
Adresse :					
Nom de la personne-ressource :	Titre de la personne-ressource :				
Adresse électronique :	Numéro de téléphone :				
<p>Veillez présenter un profil général de votre organisation, en indiquant notamment les provinces ou territoires canadiens desservis, vos années d'expérience dans votre domaine et en conception-construction et votre expertise (p. ex. en architecture, en ingénierie et/ou en construction). Votre réponse devrait aussi comprendre tous les renseignements qui pourraient être utiles pour démontrer l'expertise de votre organisation dans le contexte des méthodes de conception-construction.</p>					
<p>Expertise et services fournis</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Conception architecturale Années d'expérience ___ </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Construction Années d'expérience ___ </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Conception technique Années d'expérience ___ </td> <td></td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Conception architecturale Années d'expérience ___	<input type="checkbox"/> Construction Années d'expérience ___	<input type="checkbox"/> Conception technique Années d'expérience ___	
<input type="checkbox"/> Conception architecturale Années d'expérience ___	<input type="checkbox"/> Construction Années d'expérience ___				
<input type="checkbox"/> Conception technique Années d'expérience ___					
<p>Provinces ou territoires servis</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Alberta <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique <input type="checkbox"/> Manitoba <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick <input type="checkbox"/> Terre-Neuve <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse <input type="checkbox"/> Nunavut <input type="checkbox"/> Ontario <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard <input type="checkbox"/> Québec <input type="checkbox"/> Saskatchewan <input type="checkbox"/> Yukon </td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Alberta <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique <input type="checkbox"/> Manitoba <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick <input type="checkbox"/> Terre-Neuve <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest	<input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse <input type="checkbox"/> Nunavut <input type="checkbox"/> Ontario <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard <input type="checkbox"/> Québec <input type="checkbox"/> Saskatchewan <input type="checkbox"/> Yukon		
<input type="checkbox"/> Alberta <input type="checkbox"/> Colombie-Britannique <input type="checkbox"/> Manitoba <input type="checkbox"/> Nouveau-Brunswick <input type="checkbox"/> Terre-Neuve <input type="checkbox"/> Territoires du Nord-Ouest	<input type="checkbox"/> Nouvelle-Écosse <input type="checkbox"/> Nunavut <input type="checkbox"/> Ontario <input type="checkbox"/> Île-du-Prince-Édouard <input type="checkbox"/> Québec <input type="checkbox"/> Saskatchewan <input type="checkbox"/> Yukon				
<p>1. Auriez-vous la capacité requise pour exécuter seul les travaux prévus dans la DOC ou vous faudrait-il un partenaire? Si vous deviez établir un partenariat, quelle forme pourrait-il prendre? Votre entreprise dispose-t-elle de capacités de conception internes? Le cas échéant, veuillez les décrire.</p>					
<p>2. Partenariats</p> <p>a) Combien de temps vous faudrait-il pour trouver des partenaires?</p> <p>b) La constitution de partenariats officiels se ferait-elle avant ou après avoir été retenu?</p> <p>c) Quelle est la capacité au sein de votre région ou de vos régions d'établir un partenariat ou une coentreprise afin de répondre à une demande d'offre à commandes en matière de conception-construction?</p> <p>d) Certains éléments du besoin pourraient-ils être plus difficiles à obtenir que d'autres (p. ex. le mobilier, le câblage, etc.)? Veuillez préciser.</p>					
<p>3. Offre à commandes en matière de conception-construction</p>					

<p>a) Dans une offre à commandes en matière de conception-construction, qui devrait diriger les travaux : le concepteur ou le constructeur (ou un tiers)? Pourquoi?</p> <p>b) Qui contracterait l'assurance-responsabilité professionnelle pour la conception?</p>
<p>4. La méthode de conception-construction a-t-elle une incidence sur votre capacité d'obtenir une garantie contractuelle (e.g. Cautionnement d'exécution et Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux)? Dans l'affirmative, veuillez préciser.</p>
<p>5. Quelle est la capacité de votre équipe à traiter en même temps une ou plusieurs demandes de 10 M\$? De 10 à 25 M\$? De 25 à 60 M\$? Les chiffres comprennent les taxes.</p>
<p>6. Quelle durée vous semblerait appropriée pour l'offre à commandes, dans l'attente que l'équipe soit la même pendant toute la durée de l'offre à commandes? Pourriez-vous garder la même équipe pendant 3 à 5 ans?</p>
<p>7. Présentation de propositions dans le cadre de la demande d'offre à commandes</p> <p>a) À quelles difficultés seriez-vous heurté au moment de présenter les propositions? Que peut faire SPAC pour réduire ou éliminer ces difficultés?</p> <p>b) Y a-t-il des travaux de conception-construction que votre équipe ne pourrait pas exécuter parce qu'elle n'a pas les compétences nécessaires, ou qui empêcheraient votre équipe de présenter une réponse à la DOC?</p> <p>c) Quelles sont les mesures que SPAC devrait prendre afin de favoriser la participation de concepteurs-constructeurs locaux? S'il y a une demande suffisante, quels avantages ou désavantages sont à prévoir si SPAC établit des listes distinctes pour des sous-régions du Canada (p. ex. diviser l'Ontario, à l'exclusion de la RCN, en quatre sous-régions distinctes comme le Nord, le Sud-Ouest, le Centre et l'Est)?</p>
<p>8. Dans quelle mesure votre entreprise pourrait-elle offrir des possibilités d'emploi et/ou de contrat pour les communautés autochtones? Veuillez élaborer.</p>
<p>9. Selon vous, comment SPAC devrait-il évaluer et sélectionner les concepteurs-constructeurs? Quelle combinaison d'évaluation technique et de concurrence par les prix serait la plus rentable pour SPAC?</p>
<p>10. Exemple de base de paiement</p> <p>a. Un prix unitaire au mètre carré pour un site pourrait-il servir de base de paiement pour d'autres sites? Dans la négative, veuillez préciser.</p> <p>b. Quels sont vos commentaires concernant l'exemple de base de paiement?</p> <p>c. Conformément à l'exemple de base de paiement, pour la DOC, SPAC envisage de présenter un projet réel aux soumissionnaires pour qu'ils puissent établir une proposition de coûts qui sera évaluée dans le cadre de la DOC. Cette proposition de coûts pourrait servir de base aux modalités de paiement pour toutes les commandes subséquentes à l'offre à commandes. Avez-vous des préoccupations quant à cette approche? Quelles informations (normes, niveau de conception, état du site, etc.) le concepteur constructeur devrait-il avoir pour pouvoir fixer un prix unitaire au mètre carré qui pourrait être utilisé dans le cadre de futurs travaux d'aménagement?</p> <p>d. Comment proposeriez-vous d'établir le prix de chaque modification de construction (sur quelle base) et comment pouvons-nous obtenir ce prix pendant la DOC?</p> <p>e. Comment proposeriez-vous d'établir le prix des autres travaux décrits ci-dessus (c'est-à-dire systèmes d'immeuble de base, traitement de substances désignées, travaux d'aménagement dépassant la norme) dans le cadre d'une offre à commandes?</p>

f. **Quels sont les aspects des travaux de construction de base attribués aux travaux d'aménagement que votre entreprise sous-traite-t-elle généralement, par opposition à ceux qu'elle exécute avec ses propres effectifs?**

11. Compte tenu de l'objectif du Canada de parvenir à une certitude à l'égard des coûts dans la mesure du possible, avez-vous des recommandations ou des considérations concernant la base de paiement à utiliser dans le cadre d'une méthode de conception-construction?

12. Gestion des révisions de la conception

- a) **Gestion de changements du client : Comment proposeriez-vous de gérer avec efficacité les changements demandés par le client après l'attribution du contrat si les parties ne peuvent pas s'entendre sur les coûts liés à ces changements?**
- b) **Comment vous y prendriez-vous pour gérer les situations où, une fois que la conception est terminée, il est déterminé que le prix est plus élevé que le prix prévu au contrat, à l'exception des changements demandés par le client?**
- c) **Si une entente ne peut pas être conclue, serait-il acceptable pour SPAC d'acheter les services de conception et d'aller de l'avant avec un autre entrepreneur?**

13. Risques et préoccupations : Compte tenu de vos réponses aux questions précédentes, y a-t-il d'autres difficultés, questions ou risques (techniques, environnementaux, opérationnels, organisationnels, financiers, etc.) qui, selon vous, pourraient avoir une incidence sur le succès de l'offre à commandes en matière de conception-construction? Avez-vous des suggestions quant à d'autres types de méthodes de passation de contrats qui pourraient répondre aux besoins du Canada?

14. Si les restrictions quant aux déplacements et à la distanciation physique restent en place, votre entreprise serait-elle en mesure de préparer une réponse? Vos équipes sont-elles capables de travailler à domicile? Pourriez-vous participer à des conférences des soumissionnaires, notamment, par vidéoconférence?

15. Y a-t-il d'autres informations, propres à cette DR, que votre organisation juge importantes ou souhaitez-vous fournir des informations supplémentaires concernant l'approche d'approvisionnement proposée pour la conception-construction?

ANNEXE B – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

B.1 Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada

B.2 Feuille de route pour la conception du milieu de travail du GC